

Réunion ministérielle pour le 50^e anniversaire du PNUD Salle de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, 24 février 2016, 11 h 15 – 13 h 00

PRÉSENTATION DE LA SESSION IV. Session thématique de groupe

Gérer le risque et renforcer la résilience

Introduction

De 2004 à 2014, les catastrophes naturelles ont causé, selon les estimations, quelque 1 400 milliards de dollars de dommages, fait 700 000 morts, déplacé plus de 250 millions de personnes et touché 1,7 milliard de personnes. Ces catastrophes font reculer le développement en détruisant les systèmes agricoles, d'éducation et de gouvernance, ainsi que les infrastructures.

Dans le même temps, la rapidité du changement climatique a des conséquences profondes et de grande ampleur. Les risques climatologiques et hydrométéorologiques ¹ représentent près de 90 % des catastrophes. Les effets en sont visibles dans le monde entier : la sécheresse met les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire à rude épreuve dans le Sahel, le changement climatique risque de provoquer 250 000 décès supplémentaires par an du fait de la malnutrition, du paludisme, des maladies diarrhéiques et du stress thermique, la dégradation de l'environnement et les pressions qui s'exercent sur les ressources naturelles contraignent un nombre croissant de personnes à migrer, à l'intérieur de leur pays ou à l'étranger, ce qui a des conséquences désastreuses. Pour certains pays très vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement (PEID), les effets seront particulièrement dramatiques.

Les faits sont clairs : les risques climatiques et les risques de catastrophe sont susceptibles d'affecter considérablement le moindre aspect de la vie et les conditions de vie. Les problématiques du risque et du développement sont par conséquent identiques. S'il ne tient pas compte des risques, le développement ne sera pas durable, et tous les secteurs en pâtiront. Cette problématique est donc au cœur du développement durable et il est crucial d'en tenir compte pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

Il s'agit d'une préoccupation majeure pour les pays en développement, qui sont particulièrement exposés à ces risques. En raison des carences de leur infrastructure et de leur gouvernance, de leurs systèmes de santé et d'éducation, de leurs finances et de leur économie, ils sont non seulement les plus susceptibles d'être concernés par les risques climatiques et par le risque de catastrophe, mais aussi d'être les plus durement touchés (sur 20 ans, les pays à revenu faible et

¹ Les menaces hydrométéorologiques et climatologiques sont notamment les ouragans, les inondations, les typhons, les fortes chaleurs, les sécheresses et les feux de forêts.

intermédiaire ont subi 27 % seulement des catastrophes, mais enregistré 81 % des décès dus à ces catastrophes). Ces vulnérabilités rendent le relèvement, et le passage de l'aide d'urgence au développement, particulièrement difficile. Certains pays et certaines populations ne parviennent jamais à sortir réellement d'une crise.

Si les défis à relever sont immenses, les progrès accomplis dans le monde en 2015 sont porteurs d'espoir. Les quatre grandes négociations sur le développement post-2015 (réduction du risque de catastrophes, financement du développement, développement durable et climat) ont toutes fortement mis l'accent sur le caractère indissociable du risque et du développement. Non seulement les États membres, lors des négociations, mais aussi la société civile, le système multilatéral et le secteur privé ont mis en évidence ce lien. Le risque est donc devenu un enjeu collectif, et relève d'une approche qui englobe de plus en plus l'ensemble de la société.

Cela étant, beaucoup de choses doivent changer si l'on veut que le développement tienne véritablement compte du risque. Le développement lui-même doit évoluer. La résilience, l'atténuation du risque et de la vulnérabilité doivent être au cœur de la stratégie. La croissance économique et le développement social doivent tendre de plus en plus vers la réduction, voire l'élimination, des émissions de dioxyde de carbone. L'intégration des risques climatiques et de catastrophes en tant qu'éléments indissociables des stratégies de développement ne devrait pas être considérée comme l'unique moyen de réaliser des progrès. De plus, les investissements de la communauté du développement, bien qu'indispensables dans les contextes les plus risqués, ne produiront pas de résultats si le secteur privé, d'où émane l'essentiel des investissements, ne joue pas un rôle central dans tous les plans et programmes de développement.

L'ampleur des risques et des problèmes de développement, l'ambition internationale dont témoignent les ODD et la nécessité d'une approche intégrée du développement qui tienne compte du risque, appellent un effort soutenu et englobant toute la société. Cet effort doit associer le partenariat mondial aux changements qui s'opèrent au niveau des pays et des populations. Le moment est venu de concrétiser les promesses de 2015.

Objectifs

- Réfléchir aux accords mondiaux conclus en 2015 et débattre de leurs effets sur les problématiques du risque et du développement;
- Montrer qu'une approche intégrée des risques climatiques et du risque de catastrophes permettra non seulement des avancées du développement plus cohérentes et plus efficientes, mais aussi qu'elle sera essentielle à ces avancées;
- Expliquer les conséquences du risque climatique et du risque de catastrophes sur le développement, et inversement ;
- Réfléchir aux implications d'une approche du développement durable basée sur le risque et sur la réalisation des objectifs de développement durable ;
- Discuter des modalités pratiques de l'application concrète des accords mondiaux au niveau national;
- Montrer comment le partenariat mondial intégrant l'ensemble de la société qui a été récemment à l'œuvre dans le cadre des actions de plaidoyer et des discussions de la COP21 peut entraîner un changement réel au niveau des pays.

Questions destinées à guider la discussion

- Quelles solutions innovantes les pouvoirs publics ont-ils trouvées pour favoriser le développement en renforçant la résilience au risque de catastrophes et au risque climatique?
- Quel message l'Accord de Paris, issu de la COP21, envoie-t-il à la communauté du développement ? Comment les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, peuvent-ils honorer les engagements qu'ils ont pris lors de la COP ?
- Comment ces engagements à parvenir à un développement sobre en carbone et prenant pleinement en compte les risques peuvent-ils être concrètement mis en œuvre par les pays ?
- Comment les partenariats peuvent-ils favoriser un développement à faibles émissions de carbone et tenant pleinement compte des risques ?

Résultat attendu

À l'issue de cette session, les participants auront échangé leurs expériences et leurs réflexions sur la nécessité d'intégrer les risques climatiques et de catastrophes dans les plans et programmes de développement, ainsi que sur les moyens de remédier à certains des problèmes et de saisir certaines des opportunités. La gestion de ces défis et opportunités doit s'aligner sur la réalisation des nouveaux accords mondiaux et leur application au niveau national. Les solutions pratiques mises en œuvre par les pays en développement pour produire un changement seront essentielles à cet égard, ainsi que les partenariats qui doivent être constitués pour que ce changement se concrétise. En outre, cette session soulignera le rôle joué par le PNUD pour parvenir à un développement qui tienne compte des risques climatiques et de catastrophes, et présentera des exemples de bonnes pratiques du PNUD et d'autres acteurs.

Format

Le format des discussions dans le cadre de cette session est de type Davos : un modérateur présente brièvement les objectifs et pose des questions à chaque panéliste, avant d'inviter l'auditoire à intervenir.